



Mieux Vivre  
Voie Romaine

Craponne, le 15 octobre 2015

Monsieur Alain GALLIANO  
Maire de Craponne  
Place Charles de Gaulle  
69290 CRAPONNE

*Courriers similaires adressés à*  
*- Françoise PELORCE, liste "Craponne à venir"*  
*- Patricia VALLON, liste "Un Nouvel élan pour Craponne"*

LRAR

### **Révision du PLU-H.**

### **Desserte de la zone d'activités Tourrais/ Rue de l'Industrie/ Rue des Champs**

*Copie à Monsieur François PASTRE, Adjoint à l'urbanisme.*

*PJ: 1*

Monsieur le Maire,

Lors de la réunion consacrée à la révision du PLU-H le 10 septembre dernier, je suis intervenu sur le développement de la zone d'activités située sur la Voie Romaine entre la Rue de l'Industrie et la Rue des Champs, m'exprimant au nom de l'association M2VR : le développement de cette zone d'activités est à prendre en considération dans la révision du PLU-H.

La Rue des Champs a été jusqu'ici au centre de la question, alors même qu'elle n'est pas adaptée à la desserte d'activités industrielles et commerciales (Cf notre courrier du 24/03/2015 intervenant à la suite de la réunion du 9/03/2015 organisée par Monsieur PASTRE).

Le bon fonctionnement de cette zone d'activités doit être assuré, et il ne peut l'être qu'avec une solution indépendante en matière d'accès, qui soit à même d'assurer une desserte satisfaisante des activités industrielles et commerciales sur ce secteur, préservant par ailleurs une desserte sûre des habitations sur la Rue des Champs.

Une telle réalisation s'appuiera inévitablement sur un tracé empruntant aux emprises privées qu'occupent ces activités industrielles et commerciales. Cela nécessite donc une initiative des propriétaires dans le cadre d'un accord intervenant entre eux, ou, à défaut, un projet des collectivités publiques, qui appelle alors des réservations inscrites au PLU.

Aussi, nous demandons que la révision du PLU-H comporte ces réservations.

Pour cela, une étude doit être réalisée très rapidement, dans des délais permettant de conclure sur des réservations à y inscrire avant que le projet de ce PLU-H soit arrêté.

Nous attendons de l'autorité municipale les initiatives nécessaires pour cela et nous vous demandons d'engager les actions correspondantes.

Dans cette attente, je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'assurance de toute ma considération.



Dominique BOUVIER  
Président M2VR

*PS. Vous trouverez (PJ) l'observation que nous déposons par ailleurs en ce sens au dossier de concertation pour la révision du PLU-H.*